VILLE DE BAUVIN

COM@BAUVIN



Dossier Spécial "Travaux":

Pages 6 & 7



Pages 3 à 5

Rétrospective

Un retour sur les événements de l'année 2016

Pages 8&9

Infos Diverses

Retrouvez dans cette rubrique les infos à connaître

Page 10

Environnement

Un spécial «Trucs & Astuces»

Sommaire

Edito	p 2
Rétrospective	p 3 à 5
Travaux	p 6 & 7
Infos diverses	p 8 & 9
Environnement	p 10
Pré-inscription école maternelle	p 11
Avis aux aînés	p 11
Commerce	p 11
Agenda	p 12

PUBLICATION

Louis-Pascal LEBARGY
Carole VERRIER
Commission information & communication
- Alain BERNARD
- Valérie COASNE
- Laurent COUTTE
- Daniel EDOUIN
- Maryline PENNEQUIN
- Nordine TOUCHI

SERVICE COMMUNICATION

communication@villedebauvin.fr
03.20.18.11.11

Imp Hechter - Vendin-les-Béthune



Louis-Pascal LEBARGY

Edito \\

Comme l'indique le titre de ce bulletin d'informations, notre commune est entrée dans une période de travaux qui se poursuivra jusqu'à la fin de ce mandat.

*L'extension du cimetière était une nécessité. En cours de réalisation, elle sera achevée dans quelques semaines pour ce qui est du terrassement. Pour rappel, le coût de ce chantier sera financé à hauteur de **40%** par une dotation d'État.*

***40%**, c'est aussi la part que prendra l'Etat dans le montant des travaux liés à la réhabilitation et à l'extension du restaurant scolaire de l'école les Peupliers. Ce chantier en est à la phase finale de l'élaboration du cahier des charges. L'appel d'offres auprès des entreprises sera lancé sous peu pour un démarrage d'exécution durant l'été.*

***50 000€**, c'est le montant alloué par la CAF pour la réhabilitation de la gare et son affectation en un local d'accueil pour les jeunes de notre commune. Le complément pourra être assuré par un prêt à taux **0%**.*

***0%**, c'est également le taux consenti par la Caisse des dépôts et consignations pour le projet de médiathèque en lieu et place du supermarché LIDL. La commune en deviendra d'ailleurs propriétaire à la fin de ce mois de mars.*

Vous constatez par le biais de ces quelques projets majeurs que la chasse aux subventions est une de nos préoccupations permanentes. Notre situation financière saine nous permet désormais d'entreprendre quelques projets attendus par tous depuis longtemps …

La deuxième partie de ce mandat sera particulièrement riche en matière de réalisations, qu'elles soient modestes ou d'envergure. Dans tous les cas, elles tiendront toujours compte à la fois de nos promesses de campagne et de notre capacité à les financer **sans avoir recours à l'augmentation des taux de l'imposition locale.**

Je reviendrai régulièrement vers vous afin de vous tenir informés de l'évolution des principaux chantiers.

Bonne lecture à tous.

Le Maire
Louis-Pascal LEBARGY

Villes et Villages Fleuris

En reconnaissance de notre action continue depuis plusieurs années pour améliorer notre cadre de vie, Bauvin vient de se voir décerner la **« mention bien »** par le jury des Villes et Villages fleuris du département du Nord.
Qu'on ne s'y trompe pas, le fleurissement n'est que la cerise sur le gâteau. L'essentiel de cette récompense réside dans les mesures et les actions diverses prises dont celles ayant trait au développement durable, à l'environnement, à la santé et à la valorisation de nos espaces de verdure que nous continuerons à aménager et ainsi ajouter de la qualité de vie aux Bauvinois.

Retour sur ...
L'année 2016 en images

Un retour *non exhaustif* sur les événements de l'année 2016.

Un mélange entre événements sportifs, culturels et caritatifs.


1

1 *9 janvier* - Voeux du Maire


2

2 *26 février* - Vernissage de l'expositon «Color'Art» de l'artiste peintre Ingrid Hansel Vermesse


3

3 *19 mars* - Soirée Carnaval - Commission Fêtes et Cérémonies et les éclaireurs de France

Rétrospective *(suite)*

4 *17 avril* - Route du Louvre

5 *24 avril* - Banquet des aînés

6 *24 avril* - Concert de printemps de l'harmonie municipale

7 1er mai - Défilé

8 *22 mai* - Marche du SIVU

9 *21 juin au 9 juillet* - Festival des Mille Vaches
Photo : Collectif Primavez

10 *17 septembre* - Forum des Associations

11 *16 octobre* - Bourse aux plantes

12 *15 décembre* - Préparation des colis de Noël pour les aînés



4




7




9


10



5



6



8



11



12



Travaux cimetière

Les travaux d'extension du cimetière ont débuté en septembre 2016. Après une interruption à la demande des services préfectoraux pour informations complémentaires, le chantier a repris début février 2017.

Extension nécessaire puisque le cimetière actuel est pratiquement complet. Plus de 100 caveaux seront disponibles.
Un espace cinéraire (jardin du souvenir, columbarium, cavurnes) sera installé.

Les travaux réalisés et en cours de réalisation (au niveau de la Résidence Guy Mollet)

- Création d'un bassin d'infiltration et de rétention des eaux pluviales
- Création d'un chemin d'accès



- Pose de macadam et d'un portail
- Création d'un parking et mise en place de mobilier urbain (bancs, parking vélos, ...)
- Plantation d'arbres et de fleurs

Le cimetière va aussi être agrandi du côté de la caserne des pompiers. Cet agrandissement de 160 m^2 permettra de mettre en place de nouveaux caveaux.





Questions à ...

Jean-Pierre Sauvage
Bernard Mastain
Conseillers délégués aux travaux





Qu'est-ce qu'un bassin de rétention ?

- C'est une zone de stockage qui a pour but d'évacuer les eaux de pluies à l'égout.

Quel sera le nombre de caveaux supplémentaires au niveau de la caserne des pompiers ?

- Le nombre évalué est de l'ordre de 20.

Les berges de la Deûle renforcées





La Direction Territoriale Nord-Pas-de-Calais a effectué des travaux de confortement des berges sur le secteur de la commune.

Ces travaux consistaient en la pose d'une protection des berges en enrochement et d'un reprofilage de talus côté rive droite du canal de la Deûle.

Quelques chiffres :

- 1,2 km de berges renforcées sur le canal de la Deûle entre Bauvin et Meurchin
- Environ 3600 tonnes de roches utilisées

– "Nouveau visage" de la mairie de Bauvin –



Un nouveau cadre d'accueil pour les Bauvinois : La grille devant la mairie a disparu ! Un espace plus aéré, plus ouvert à la population qui sera bientôt fleuri.

Un nouveau portail sera installé au niveau de l'entrée de la salle des mariages.
Une stèle en hommage aux victimes des attentats sera érigée.

– Ecole les Perce-Neige –



Les fenêtres de l'école les Perce-Neige ont été changées. Le double vitrage a ainsi remplacé le simple vitrage, d'où une économie de chauffage.

Travaux effectués du 13 au 20 février 2017.

Les élections



Date des élections présidentielles
1er tour : dimanche 23 avril 2017
2nd tour : dimanche 7 mai 2017

Date des élections législatives
1er tour : dimanche 11 juin 2017
2nd tour : dimanche 18 juin 2017

Il est nécessaire de se présenter avec une pièce d'identité avec photo et sa carte d'électeur. Une nouvelle carte électorale sera distribuée dans le courant du mois de mars à toutes les personnes inscrites sur les listes électorales.

"APPEL AUX BENEVOLES"

pour la tenue des bureaux de vote (*Créneaux de 2h30)*
et du dépouillement
Contacter la mairie au 03.20.18.11.08

Commémoration du 8 mai 1945



En raison du passage de la Route du Louvre ce 8 mai 2017 sur notre territoire, le défilé traditionnel sera exceptionnellement remplacé par un dépôt de gerbe aux monuments aux morts en accord avec le Président des Anciens Combattants. Les participants sont invités à se rassembler à 8h45 face à la mairie pour se rendre ensuite au monument aux morts.

Route du Louvre 2017



La douzième édition de la Route du Louvre se déroulera exceptionnellement cette année le lundi 8 mai. Le départ de Lille s'effectuera à 9h30. Les premiers marathoniens passeront dans la commune à partir de 10h30.
A cette occasion et en application du plan Vigipirate renforcé, actionné par le gouvernement, le stationnement des véhicules sera totalement interdit tout le long du parcours.
En outre, le ramassage des déchets (ordures ménagères et déchets verts) qui a lieu habituellement le lundi s'effectuera le samedi 6 mai au cours de la journée. (Merci de bien vouloir ensuite rentrer vos poubelles et ce avant le lundi 8 mai).

Pour le bon déroulement de la course, merci de respecter ces dispositions.

Equipements des deux roues





Le port du casque pour les cyclistes de moins de 12 ans sera obligatoire à partir du 22 mars 2017.
L'infraction est passible d'une amende.

Un contrôle des deux roues a été mis en place le mardi 28 février au collège en collaboration avec les polices municipales des communes de BAUVIN et PROVIN, l'association des parents d'élèves et l'équipe de direction du collège.
Les policiers municipaux ont notamment vérifié que les équipements obligatoires étaient bien présents et en bon état mais ils ont aussi prodigué des conseils aux collégiens afin de prévenir les risques routiers chez les jeunes.

<u>Rappel des équipements obligatoires :</u>

- Deux freins, avant et arrière,
- Un feu avant jaune ou blanc et un feu arrière rouge,
- Un avertisseur sonore,
- Des catadioptres (dispositifs rétroréfléchissants) : de couleur rouge à l'arrière, de couleur blanche à l'avant, de couleur orange sur les côtés et sur les pédales,
- Le port d'un gilet rétroréfléchissant certifié est obligatoire pour tout cycliste (et son passager) circulant hors agglomération, la nuit, ou lorsque la visibilité est insuffisante,
- Le port du casque pour les enfants de moins de 12 ans, ***(dès le 22 mars)***

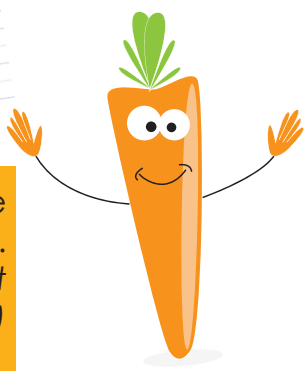
A la cantine du bon, du bio, du fait maison !

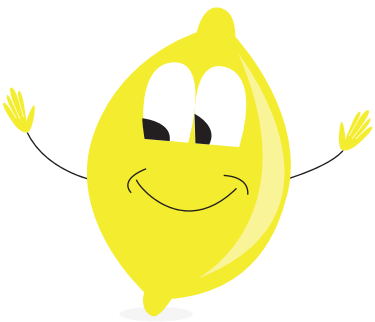


Le nouveau contrat de restauration collective signé avec la société API prendra effet au 1er avril 2017 et présentera des nouveautés et avancées pour nos enfants, à savoir :

- Une entrée chaque jour,
- Tous les 8 repas, un menu entièrement bio, de l'entrée au dessert,
- L'un des desserts de la semaine sera « fait maison »,
- L'un des légumes de la semaine arrivera frais et sera complètement préparé sur place.

Et toujours : des menus équilibrés, des produits de saison, des animations et des repas à thème.





<u>Rappel :</u> Les chèques de règlement cantine sont à libeller à l'ordre de «Régie Cantine». *Les chèques de règlement garderie et accueils de loisirs (avec ou sans cantine) sont à libeller à l'ordre «Régie CLSH».*

Comment recycler un pneu ?



Source : www.sciencesjeux.com

Les pneus usés, un véritable fléau ! Non seulement, ils inondent les décharges publiques mais ils sont aussi très toxiques quand il s'agit de les brûler.
Donc, pourquoi ne pas leur donner une seconde vie ?

Comme par exemple, en faire un bac à sable pour vos enfants. *Pour cela, il suffit de très peu de matériel : un ou plusieurs pneus, deux bâches et du sable pour jeux d'enfants.*
Après avoir placé le pneu sur le sol, il convient de poser une bâche dessus et de la fixer de sorte que l'ensemble soit bien hermétique puis de retourner le pneu. La bâche servant alors de fond de bac, il ne reste plus qu'à remplir le pneu de sable et à le décorer.

Une nouvelle vie pour un pneu qui satisfera plus d'un enfant…

Ne pas oublier toutefois de recouvrir le bac à sable de la deuxième bâche quand il n'est pas utilisé.

Focus sur ...

Un symbole, un logo ...

Le Point Vert



Symbole de l'Eco-organisme Eco Emballages. Il indique que l'entreprise productrice de l'emballage s'est acquittée d'une redevance auprès d'Eco Emballages.

ATTENTION, cela ne signifie en aucun cas que l'emballage est recyclable.

Mes consignes de tri (les différents plastiques)...

UNIQUEMENT les bouteilles, flacons, sacs de caisse, films plastiques



Source : Symideme

Mairie - 35 rue Jean Jaurès
59221 BAUVIN

Standard : 03.20.18.11.11
Fax : 03.20.86.81.99
Courriels : accueil@villedebauvin.fr
secretariat@villedebauvin.fr

Ouverture du lundi au samedi

Lundi :
13h30 à 17h00
Mardi, Mercredi, Vendredi :
9h00 à 12h00 - 13h30 à 17h00
Jeudi et Samedi :
9h00 à 12h00

CCAS - 25 rue Jean Jaurès
59221 BAUVIN

Standard : 03.20.18.11.20
Fax : 03.20.86.81.22

Ouverture du lundi au samedi

Lundi :
13h30 à 17h00
Mardi au Vendredi :
9h00 à 12h00 - 13h30 à 17h00
Samedi :
9h00 à 12h00

Numéros d'urgence :

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
SAMU : 15
Médecin de garde : 03.21.71.22.44
Pharmacie de garde : 0825.74.20.30

Adresse du site Internet : villedebauvin.fr
Facebook : @bauvin59221

Pré-inscription \\

Votre enfant a 2 ans ? Vous pouvez envisager son inscription à l'école maternelle. Pour cela, veuillez-vous rendre en mairie, muni de votre livret de famille, entre le 1er et le 30 avril afin que la pré-inscription soit effective.

Avis aux Aînés \\

Banquet des aînés

Vous avez 70 ans ou plus,
ou vous aurez 70 ans dans le courant de 2017,
Vous venez de vous installer à Bauvin
ou vous y avez récemment changé d'adresse
ou votre situation a changé
vous êtes concerné(e).

La municipalité et le CCAS ont chaque année le plaisir de vous accueillir lors de diverses manifestations dont la plus connue est le Banquet des Aînés qui se tiendra cette année : le 30 avril. Toutes les personnes qui se sont déjà fait connaître du CCAS recevront prochainement une invitation par courrier personnel.

Par contre, si vous remplissez les conditions d'âge mais que le CCAS ne vous connaît pas encore, nous vous invitons à vous rapprocher de nos services, soit directement aux heures habituelles d'ouverture, soit par téléphone au 03 20 18 11 20.

Pour pouvoir participer au banquet,
merci de vous faire connaître avant le 5 avril 2017, délai de rigueur.

NB : *L'un de vos parents, inscrit sur nos listes, vient d'entrer en maison de retraite. Merci de nous le signaler pour nous permettre de mettre à jour notre fichier.*

Plan Canicule

Dans le cadre du plan « canicule » (comme pour le plan « grand froid » durant l'hiver), un registre communal pour les personnes isolées est tenu dans la commune.

Pour permettre de mettre à jour ce registre d'une manière la plus exhaustive possible, merci de bien vouloir, si vous en ressentez le besoin et si vous le souhaitez, vous faire connaître au C.C.A.S au 03.20.18.11.20.

Commerce \\



Agenda

Assemblée générale des Pieds Verts
Vendredi 24 mars
Salle Polyvalente – 16h

Assemblée Générale des Médaillés du Travail
Samedi 25 mars
Salle des Fêtes – 11h

Repas des Médaillés du Travail
Dimanche 26 mars
Salle des Fêtes – 12h

Braderie de la commission animation
Rue François Pouille
Dimanche 2 avril - 9h à 15h
Renseignements:Réservation indispensable au 06.60.08.55.90 ou 06.13.04.47.61 - Paiement à l'inscription

Bourse aux plantes
Dimanche 2 avril
Espace couvert du Centre de loisirs
Parking de la mairie – 11h à 12h

Portes ouvertes au RAM
Samedi 8 avril
Salle Dufour – 10h à 13h

Bourse aux vêtements et jouets
Samedi 8 avril
Salle des Fêtes - 9h à 17h

Soirée cabaret spectacle
Espace Culturel Bauvinois
Samedi 15 avril
Salle des Fêtes - 20h

Exposition vente sur le thème de la femme - Espace Culturel Bauvinois
Dimanche 16 avril
Salle des Fêtes - 10h à 18h

Vide Grenier Cité du Général de Gaulle
Dimanche 16 avril - 9h à 14h

Colonie en bretagne à Perros-Guirec
Dimanche 16 au samedi 22 avril

Banquet des aînés
Dimanche 30 avril
Restaurant scolaire – 12h

Défilé du 1er mai
Lundi 1er mai

Dépôt de gerbe au monument aux morts
Lundi 8 mai
Route du Louvre
Lundi 8 mai

Concert de Printemps de l'harmonie
Dimanche 14 mai - 16h
Salle des Fêtes

Bus Culturel à Amiens
Dimanche 14 mai

Braderie de la commission animation
Clos de la ferme
Samedi 20 mai - 14h à 20h
Renseignements:Réservation indispensable au 06.60.08.55.90 ou 06.13.04.47.61 - Paiement à l'inscription

Bal de LINE DANCE
Vendredi 26 Mai
Salle des Fêtes



Avocat : Jeudi 27 avril 2017 à partir de 14h30 au C.C.A.S *(prise de rendez-vous au 03.20.18.11.11)*
Conciliateur de justice : Vendredi 28 avril 2017 à partir de 9h30 en mairie *(prise de rendez-vous au 03.20.18.11.11)*
Assistante sociale : Les 1er , 2e et 3e mardis de chaque mois de 9h à 11h au C.C.A.S
Mission locale : Tous les mercredis de 14h à 17h sur rendez-vous au C.C.A.S.
Liste des assistantes maternelles : consultable en mairie ou auprès de l'association PICCOTI, Mme GABANT
Don du Sang : Mardi 28 mars de 15h à 19h - Salle J.Prévert à Provin
Accueil de loisirs : Les inscriptions pour les vacances d'avril (du 8 au 24) sont à déposer en mairie avant le 31 mars
Horaire de la Bibliothèque : Mardi de 16h00 à 18h30,
Mercredi de 14h30 à 18h30,
Jeudi de 16h00 à 18h30,
Vendredi de 16h00 à 19h00,
Dimanche de 11h00 à 12h00 (sauf les dimanches fériés)

Pour un avis, une réclamation, une demande, un problème d'éclairage public ou de ramassage des poubelles, vous pouvez nous joindre aux adresses suivantes : accueil@villedebauvin.fr
secretariat@villedebauvin.fr